

Paris, le 28 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesure de l'absorption acoustique des matériaux : le LNE accrédité Cofrac*

Le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) est désormais accrédité Cofrac pour la réalisation des mesures du coefficient d'absorption acoustique selon les normes ISO 354 et ISO 11654 (*Accréditation Cofrac Essais, n°1-0606, liste des sites et portée disponibles sous www.cofrac.fr*). Cette accréditation permet aux fabricants de matériaux et de solutions acoustiques de disposer de résultats d'essais reconnus pour qualifier, comparer et valoriser les performances de leurs produits.

Les matériaux absorbants jouent un rôle essentiel dans la maîtrise de la réverbération et l'amélioration du confort acoustique des espaces intérieurs. Ils sont largement utilisés dans les parties communes des bâtiments (halls, zones de circulation, cages d'escalier), dans le tertiaire (bureaux, écoles, hôpitaux, restaurants, salles de réunion), dans les établissements recevant du public ainsi que dans les locaux industriels, afin de réduire la réverbération et d'améliorer le confort des usagers.

La mesure de l'absorption acoustique permet de déterminer avec précision la capacité d'un matériau à absorber l'énergie sonore. Elle fournit des données objectives et normalisées, indispensables pour concevoir, qualifier et valoriser les performances acoustiques des produits. Pour les fabricants, ces essais permettent notamment de :

- Caractériser les performances acoustiques des matériaux à l'aide de mesures fiables et comparables,
- Optimiser la conception des produits en évaluant l'influence des matériaux, épaisseurs, structures ou procédés de fabrication,
- Comparer objectivement différentes solutions acoustiques pour sélectionner les plus adaptées à l'usage visé,
- Démontrer les performances annoncées auprès des prescripteurs, bureaux d'études, architectes et maîtres d'ouvrage,
- Alimenter les fiches techniques, dossiers de qualification, réponses aux appels d'offres ou démarches de certification,
- Faciliter la mise sur le marché de nouveaux produits en s'appuyant sur des essais réalisés selon les normes en vigueur.

Ce que change l'accréditation Cofrac

Cette accréditation atteste de la compétence technique du LNE, de la maîtrise de ses méthodes d'essai et de la fiabilité des résultats produits, conformément aux exigences de la norme ISO/IEC 17025. Pour les fabricants, elle apporte :

- Des résultats fiables, précis et traçables, obtenus selon des méthodes reconnues et maîtrisées,
- Une compétence technique évaluée de manière indépendante, dans le cadre d'audits réguliers du Cofrac,
- Une reconnaissance facilitée des résultats par les donneurs d'ordre, organismes de certification, bureaux de contrôle et autorités réglementaires,
- Une crédibilité renforcée des performances annoncées,
- Une réduction des risques de contestation et de nécessité de refaire des essais.

*Site et portées d'accréditation disponibles sur www.cofrac.fr

À propos du LNE

Créé il y a 125 ans, le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) soutient les acteurs privés et publics dans leur démarche d'innovation et de compétitivité dans une démarche durable. Au statut d'EPIC, ses domaines d'application prioritaires sont : l'économie numérique, la santé et la sécurité des citoyens, la compétitivité industrielle, la transition écologique et énergétique.

Son expertise se décline en prestations de recherche, expertises et innovation, métrologie, essais, certification et formation. Il pilote la Métrologie française (le réseau RNMF composé de 10 laboratoires) et à ce titre assure la pérennité des étalons nationaux ainsi que leur dissémination vers l'industrie et la société.

Avec un effectif de plus de 1000 collaborateurs, le Groupe LNE déploie son savoir-faire à l'international avec ses filiales implantées en Amérique et en Asie.

Des informations complémentaires : <https://www.lne.fr/fr>